

Energie

Le domaine légal de l'énergie comprend toutes les exigences du secteur de l'énergie. Certaines des exigences sont également incluses dans le domaine juridique de l'environnement. En outre, des dispositions détaillées dans le secteur du bâtiment au niveau cantonal et des réglementations énergétiques liées aux produits sont également répertoriées. À la demande du client, des réglementations détaillées pour les fournisseurs d'énergie (par exemple les documents ASE) peuvent également être incluses. Ce domaine légal répond aux exigences d'un catalogue de lois selon le système de gestion de l'énergie ISO 50001.



Un extrait de notre base de données:

- Loi sur l'énergie (LEne, 730.0)
- Ordonnance sur l'énergie (OEne, 730.01)
- Législation cantonale sur l'énergie (mise en oeuvre PoPEC)
- Ordonnance sur les exigences relatives à l'efficacité énergétique (OEEE, 730.02)
- Loi sur les installations électriques (LIE, 734.0)
- Ordonnance sur le courant fort (734.2)
- Directive 2009/125/CE établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie (et les décrets liés)